

TITRE DE LA LEÇON : LES POINTS D'ORGUE ET D'ARRÊT

Discipline : Education musicale

Sous-discipline : Théorie musicale

Cycle : Collège - Niveau : quatrième

I-Définition du point d'orgue et du point d'arrêt

1)- Le point d'orgue

Le point d'orgue est un signe qui se place au-dessus (ou au-dessous) d'une note pour la faire durer longtemps, c'est-à-dire que l'on peut prolonger la durée de cette note à volonté.

N.B

L'interprète (ou l'exécutant) décide de sa durée suivant le tempo et le caractère de l'œuvre.

2)- Le point d'arrêt

Le point d'arrêt est un point d'orgue placé au-dessus ou au-dessous d'un silence indique que l'on peut prolonger la durée de silence à volonté.

II- Figures et position du point d'orgue et du point d'arrêt

1)- Le point d'orgue



2)- Le point d'arrêt



EXERCICE

Fais la lecture, joue à la flûte et chante en paroles les points d'orgue et d'arrêt ci-dessous.

Allant

Il é - tait u - ne chèvre de fort tempé - ra - ment _ qui

re - ve - nait d'Espagne et par - lait al - le mand _ Bal - lo - tant d'la queue et

6 gri - gno - tant des dents Bal - lotant d'la queue queue et gri gno tant des dents

Quelle grande joie d'ê - tre é - co - lièr